

d'honneur ou de distinction au Canada, figureraient trois feuilles d'érable vertes sur champ blanc. L'inscription était composée des mots «tigées, du naturel». On nous dit qu'à l'état naturel, la feuille d'érable peut être verte, or ou rouge.

Quant à des feuilles d'érable vertes sur champ blanc, il se peut que mon honorable ami, en sa qualité de membre du Conseil privé, ait déjà eu dans son bureau autrefois ce genre d'écu. On l'a dépeint, dans nombre des exemples antérieurs, comme un écu de sinople; en fait on en trouve dans la salle du Sénat. Mais cet état de choses a été rectifié en 1957. A ce moment-là mon honorable ami faisait, je crois, parti du gouvernement et la rectification a été apportée dans une communication de l'honorable Ellen Fairclough. Quantité de spécialistes dans ce domaine, affligés de voir que nos armes n'étaient pas conformes à l'écusson de l'armée canadienne, conféré par le roi George VI en 1947, ont été rassérénés. Par exemple, la première division a adopté ce drapeau en 1939. Il était évident, pour tous ceux qui ont suivi cette affaire jusqu'au bout, que le modèle devait être rouge et blanc. On peut le voir dans les couleurs du Collège royal militaire et dans les premiers rubans de médailles de l'époque de 1899, dont j'ai parlé.

L'hon. M. Churchill: Les mots figurent-ils en fait dans la proclamation?

M. Matheson: Oui. Mon honorable ami me permettra peut-être de lui envoyer copie de la documentation, parce qu'il pourrait vouloir examiner les corrections que l'honorable Ellen Fairclough avait apportées dans sa déclaration. Cela a été confirmé par un décret subséquent de Sa Majesté par l'illustration de son étendard royal que j'ai examiné au Collège des armoiries en Angleterre et où figurent trois feuilles d'érable rouges sur champ blanc. Cela a été réalisé en 1962, à la suite de consultations ou non, je l'ignore. Je pense qu'on s'est uniquement fondé sur des instructions reçues à la suite de la proclamation royale.

Monsieur l'Orateur, puis-je déclarer qu'il est cinq heures?

M. l'Orateur suppléant (M. Batten): A l'ordre! Comme il est cinq heures, la Chambre passe maintenant à l'étude des mesures d'initiative parlementaire qui figurent au Feuilleton d'aujourd'hui, les avis de motions et les bills publics.

LA SÉCURITÉ SOCIALE

PROJET D'EXTENSION DU PROGRAMME LÉGISLATIF

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre) propose que:

La Chambre est d'avis que le gouvernement devrait étudier immédiatement, de concert avec les provinces, l'opportunité de boucher les brèches principales dans le programme de sécurité sociale du pays, y compris les soins médicaux, l'assurance d'un revenu maintenu pendant la maladie, les pensions aux veuves qui ont des enfants à charge, les bénéfices suffisants pour les survivants et les pensions de retraite, si nécessaire, à soixante ans, de même que l'opportunité d'améliorer la législation déjà existante, pour que le régime de sécurité sociale du Canada puisse être aussi complet et vaste que l'économie du pays le permet actuellement.

—Monsieur l'Orateur, c'est une coïncidence intéressante qu'à 5 heures, chaque jour où nous avons débattu la question du drapeau national du Canada, la Chambre ait été saisie d'une mesure d'initiative parlementaire concernant une mesure de sécurité sociale. Lundi, nous avons étudié un avis de motion concernant la loi sur les invalides. Hier, nous avons examiné un bill relatif aux anciens combattants de la première guerre mondiale. Aujourd'hui, nous étudierons un avis de motion inscrit en mon nom et réclamant certaines mesures très précises dans tout le domaine de la sécurité sociale.

En ce qui concerne le débat sur le drapeau, nous songeons à l'avenir du pays. On parle souvent de se préparer pour célébrer dignement, dans trois ans, notre centième anniversaire. Cette motion nous propose, il me semble, un moyen précis et concret qui nous permettrait d'arriver à maturité au moment où nous fêterons notre centenaire. Quoi que nous fassions pour célébrer notre centième anniversaire, j'espère que nous tâcherons par tous les moyens de raffermir et d'améliorer notre régime de sécurité sociale, afin qu'il puisse être aussi complet et aussi vaste que l'économie du pays le permet actuellement.

M. Basford: C'est ce que nous ferons.

M. Knowles: Monsieur l'Orateur, j'ai souvent prononcé des discours dans différentes régions du pays, au sujet des progrès réalisés au Canada dans le domaine de la sécurité sociale, ce qui est un fait de notre histoire.

M. Basford: Sous un gouvernement libéral.

M. Knowles: Je ne surprendrai aucun député en disant que j'ai rappelé, non sans fierté, que nos prédécesseurs—je parle de notre parti—ont aiguillonné les divers gouvernements successifs pour leur faire adopter